

Communiqué de presse

15 mai 2019 - N° 20

Nominations chez SCOR Global P&C aux Amériques

- John Jenkins est promu Directeur général pour la région Amériques de SCOR Global P&C -

Dans la branche **Réassurance**, SCOR Global P&C annonce les nominations suivantes, qui sont effectives au 15 mai 2019 :

- **John Jenkins** est promu **Directeur général pour la région Amériques de SCOR Global P&C**, sous la responsabilité directe de Jean-Paul Conoscente, Directeur général de SCOR Global P&C. John Jenkins est actuellement Responsable régional de la souscription des traités pour la région Amériques de SCOR Global P&C.
- **Frank Coglianese**, précédemment Responsable de la souscription des traités pour les Etats-Unis, est promu **Responsable régional de la souscription des traités pour la région Amériques de SCOR Global P&C**.
- **Nick Nudo**, précédemment Vice-président senior, Responsable de l'équipe Traités IARD aux Etats-Unis, est promu **Responsable de la souscription des traités pour les Etats-Unis**. Il est rattaché à Frank Coglianese.
- **Maura Haynes**, précédemment Vice-présidente, souscriptrice senior de traités IARD aux Etats-Unis, est promue **Vice-présidente senior, Responsable de l'équipe Traités IARD aux Etats-Unis**, sous la responsabilité directe de Nick Nudo.

Jean-Paul Conoscente, Directeur Général de SCOR Global P&C, déclare : « *Les promotions annoncées aujourd'hui témoignent une nouvelle fois de la richesse du réservoir de talents dont dispose le Groupe. Je tiens à féliciter John, Frank, Nick et Maura pour cette nouvelle étape dans leur carrière. Depuis qu'il a rejoint SCOR, John a grandement contribué à hisser notre activité aux Amériques au niveau qu'elle occupe aujourd'hui. Il a aussi beaucoup œuvré à promouvoir l'image et la réputation du Groupe dans la région. Dans ses nouvelles fonctions de Directeur général pour la région Amériques, John aura en charge de déterminer les voies et moyens à suivre pour concrétiser nos ambitions dans cette partie du monde. Frank et Nick continueront, dans leurs nouvelles fonctions, à développer l'activité de SCOR dans cette région. La promotion de Maura marque la reconnaissance du Groupe pour la qualité du travail qu'elle a accompli et de celui qu'elle continuera, nous en sommes convaincus, à accomplir* ».

*

* *

Communiqué de presse

15 mai 2019 - N° 20

Biographies

John Jenkins débute sa carrière au sein de SCOR en 2007 en tant que Directeur des Traités P&C aux Etats Unis. Dans ses précédentes fonctions de Vice-président senior, Responsable de la souscription pour les traités de réassurance aux Amériques, il est responsable du développement, de la mise en œuvre et de l'exécution de la stratégie globale des Traités P&C aux Amériques. Avant de rejoindre SCOR, John occupe la fonction de Vice-président chez Swiss Re. Titulaire d'une licence en sciences, avec spécialisation en finance, de l'Université de l'Utah, il a également obtenu le titre de souscripteur agréé en assurance IARD (Chartered Property Casualty Underwriter).

Frank Coglianese débute sa carrière à SCOR en 2008, comme Vice-président, Responsable de la souscription pour les traités de réassurance – partie continentale des États-Unis. Avant de rejoindre SCOR, il occupe des fonctions de Vice-président à Guy Carpenter. Il est titulaire d'une licence en sciences, avec spécialisation en finance, de l'Université Northern Illinois.

Nick Nudo rejoint SCOR il y a plus de dix ans, en tant que responsable de la souscription des traités IARD de responsabilité civile aux Etats-Unis, après avoir occupé différents postes à XL Reinsurance et à Zurich. Il est titulaire d'une licence en sciences, délivrée par la Katie School of Insurance de l'Université d'État de l'Illinois.

Maura Haynes rejoint SCOR en 2016, après avoir passé dix ans chez Swiss Re à différents postes. Elle est titulaire d'un MBA de l'Université Northwood et d'une licence de l'Université Central Michigan.

*

* *

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 75 43

mbouchon@scor.com

Ian Kelly

Directeur des Relations Investisseurs

+44 (0)203 207 8561

ikelly@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

Communiqué de presse

15 mai 2019 - N° 20

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2018 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2019 sous le numéro D.19-0092 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».